13e ANNEE. — N° 629 PARAIT LE SAMEDI 20 Février 1897

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

En outre du feuilleton en cours de publication, nous commençons aujourd'hui celle de

POURQUOI ?

nouvelle remplie de délicatesse et de sentiment. Quelques chapitres contiennent de sympathiques portraits dont le lecteur sagace trouvera le modèle. Cette nouvelle est écrite dans le style attrayant et impeccable qui caractérise notre collaborateur VICTOR APER.

Deux feuilletons par semaine

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, le Vrai Paris « oisif jouisseur et fêteur » a peur. Oui peur pour ses jouissances et ses fêtes. Pensez donc, le carnaval approche. La presse en alarme a peur. Dame, elle a flairé l'approche de la peste. Soudain elle entre en campagne avec cette sûrete géniale et cette sagacité d'enquête devant qui l'administration s'incline. La peste ! Mais elle l'a entrevue à Plymouth, elle a cru la voir à Douvres. A cette heure, elle la saisit à Bombay ; et, triomphante, elle fulmine ses injonctions aux puissances.

Mais d'où la peste arrive-t-elle à Bombay ? La presse n'en a cure : elle donne ses ordres. Au Nord-Ouest de la Perse le lac Ourmiah, « la petite mer » salée de l'Arménistan, aux pieds du Sahen aux milles sources, rappelle le Léman par sa ceinture de bosquets, de villes, de bourgs, de châteaux et par la salubrité de son climat. Un peu au Sud, près de la charmante et salubre ville de Bana, est un foyer permanent de la peste. Elle y éclata en 1870 et 1878. Les tribus nomades des Kurdes y apportent le fléau, et le communiquent aux habitants sédentaires. Puis la faucheuse d'hommes se propage au Sud vers les embouchures des fleuves, pénètre le golfe Persique et va désoler Bombay. De là les navires de commerce et de transport nous l'apportent par Marseille d'où elle se répand et ramifie son sinistre essor.

« Une hirondelle ne fait par le printemps. Un cas de peste ne constitue pas une épidémie. Inutile de s'épeurer à un péril exagéré. Aucun pays n'aime la peste. Le besoin, l'amour de vivre appellent partout, en tout pays et impérieusement, les précautions et les mesures sanitaires.

***

Les socialistes en 1897 nous présentent l'ère de leur progrés et de la félicité sociale, la menace à la bouche, une bombe à la main. En 1848, dans cette belle région montueuse du Nord-Ouest de la Perse le socialisme s'inspirait de la douceur et de la bonté pour faire fleurir dans la société renouvelée le bonheur et la paix.

***

Mirza Ali Mohammed, surnommé Bab (la Porte), né à Chiraz, le pays des roses et de la poésie, entreprit de fonder une société meilleure.

Son éloquence était si persuasive que l'on disait : Bab-Ali vous donne une datte et vous voila converti. Sa doctrine n'avait pas moins de séduction.

***

Dans cette doctrine sociale, les riches sont les dépositaires du bien des pauvres ; ils doivent faire part de leur superflu à ceux qui manquent du nécessaire. Les moyens de gouvernement sont la bienveillance, l'affection mutuelle et la politesse. Dans les cas graves on recourt à l'arbitrage. Il est expressément interdit de frapper les enfants et prescrit de veiller à ce que le rire, le jeu, rien de ce qui peut les rendre heureux ne leur soit interdit. La polygamie est suppimée ; le divorce prohibé ; l'usage du voile condamné, Les hommes doivent s'occuper avec sollicitude du bonheur de leurs femmes, de leur joie constante, et se garder de leur refuser les parures qui séent à leur beauté.

***

Les femmes accueillirent avec ferveur une aussi charmante doctrine et prirent une part fort active à sa propagation. A leur tête une jeune fille douée du triple prestige du génie poétique, de l'éloquence et de la beauté, Zarrin-Tâdje (la Couronne d'Or ou l'Altesse pure) que la galanterie orientale appelait Ghorrah-Tol Aïne (l'Éblouissement des yeux). Le Babisme fit de tels progrès, les Babistes devinrent si nombreux que le pouvoir en prit ombrage. On incendia leurs villes ; Bab-Ali fut fusillé dans les fossés de Tauris ; Zarrin étranglée dans un jardin de Téhéran et jetée dans un puits ; les sectaires passés au fil de l'épée. La persécution s'ingénia aux férocités. Au milieu des tortures les Babistes se contentaient de dire : « En vérité nous venons de Dieu, et nous y retournons. Un de leurs chefs, Yahyâ, brûlé à petit feu à l'aide de mèches insérées entre les muscles et promené dans les rues de Téhéron, composa et récita ce vers : « Je ne suis pas un papillon qui flambe « à la flamme ; Je suis une bougie qui « brûle jusqu'à la fin. Je sacrifie mon âme. »

Qu'il y a loin des jactances et des fanfaronnades des nouveaux régénérateurs de l'humanité par la dynamite !

***

L'émotion du monde littéraire est le succès de la nouvelle pièce de M. Victorien Sardou, le SPIRITISME. M. d'Aubenas, qui n'en est pas, amoureux de cette doctrine, se voue exclusivement à cette science occulte. Madame d'Aubenas délaissée se livre au culte du bonheur avec un esprit visible, tangible et sensible cravaté en cœur et coiffé a la Capoul. Pendant qu'elle sacrifie au lieu de voyager, le train qui devait l'emporter brûle, wagons et voyageurs, dans un incendie. Comment faire comprendre à son mari l'opération de l'esprit qui lui a sauvé la vie ? — « Je divorce et fuyons, proposa-t-elle à l'esprit coiffé à la Capoul. — C'est bien loin, dit l'avisé cravaté en cœur. Il n'aime dans Madame d'Aubenas que les six millions de sa fortune. — Fuyez de ma vue, clame l'amante désabusée par cette lâcheté.

Le repentir lui rend l'esprit. M. d'Aubenas éclairé par les esprits reçoit sa femme avec une joie magique. Il retourne avec ardeur à ses évocations tandis que Madame revenue des délices et des angoisses des pratiques occultes, se prend parfois à soupirer, dans la douceur des souvenirs : « Vive l'esprit et les esprits dans le ménage ! »

VICTOR APER.

LE SCRUTIN DE LISTE

Sous le titre : **Pétition à la Chambre des Députés**, M. A Thomas, publiciste, Directeur de *La Petite Cote*, vient de faire paraître une interessante brochure, dans laquelle il énumère tous les maux qui affligent notre pauvre République et indique le remède qui pourrait en amener la guérison.

Il débute ainsi :

« Messieurs les Députés,

« Je suis le vieux républicain qui a lutté sous l'Empire pour la conquête d'un gouvernemeni de forme démocratique. J'étais aux côtés d'Henri Rochefert à l'enterrement de Victor Noir. Après vingt-cinq années de pratique du régime républicain. j'en arrive à me demander si le système sous lequel nous vivons actuellement est bien celui pour l'établissement duquel j'ai combattu,

Vu de près — et je l'ai vu de très près — ce régime est bâtard ; il a tous les défauts que peuvent avoir une république et une monarchie, sans présenter, en compensation, les qualités de l'une ni de l'autre. Est-ce un état transitoire ? On ne sait. »

Plus loin, il critique vertement l'antisémitisme qu'il considère comme une vaste entreprise de chantage. Il défend le juif et s'étonne à bon droit que dans notre régime démocratique, on oppose les agriculteurs aux urbains, les chrétiens aux juifs, les ouvriers aux bourgeois. La doctrine républicaine ne reconnait que des hommes libres, que des citoyens.

Enfin, après avoir passé en revue les défauts de notre colonisation, de notre système militaire, et du parlementarisme, tel qu'il est pratiqué, il conclu par ces mots, qui sont l'expression exacte de notre pensée :

« Messieurs les Députes,

« Pour les raisons connues qu'il serait fastidieux d'énumérer, je vous demande le rétablissement du scrutin de liste. Je comprends qu'il vous soit douloureux d'abandonner le mode actuel de votation. Vous venez d'employer près de quatre années à des démarches sans nombre pour donner satisfaction aux exigences reitérées et incessantes de vos électeurs en général et des membres de votre comité en particulier. Vous avez tiré de l'Etat tout ce que vous en

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

1

POURQUOI ?

— Respectons nos corps qui sont les membres de J.-C ; gardons-nous de prostituer à l'impureté cette chair que le baptême a fait vierge.
BOSSUET.

I

Eh bien, Laure, vos jolies lèvres roses, vos beaux yeux noirs si doux ne veulent donc plus jamais me sourire ?

La jeune femme à qui ce reproche était adressé sous la forme d'un compliment, reposait étendue sur une chaise longue, dans une pose d'une extrême nonchalance. Elle leva les paupières, regarda l'homme qui parlait, et les baissa vite. Le regard était froid, le visage glacial, avec une singulière expression de mépris. Elle détourna la tête, prit dans sa chiffonnerie un jeu de crochets en ivoire et se mit à tricoter. Ce fut là toute sa réponse.

Son portrait ? Imaginez à votre goût, à vos souhaits, selon vos désirs, une femme dont vous diriez en la voyant : « Elle est belle » ; et quand le visage s'anime, que la physionomie l'éclaire : « Elle est ravissante ». Signes particuliers : chevelure brune, opulente ; grands yeux noirs veloutés ; main fine aux doigts pointus et lisses ; nez effilé et charmant, avec ses ailes roses et frémissantes, et son extrémité en petite boule rosée et retroussée.

L'interlocuteur ? Un bel homme à la taille élégante, coquet de sa personne, Il a tous les charmes d'un extérieur attirant. Mais pour avoir été le plus heureux des soupirants devant l'écharpe de M. le Maire et la chasuble de M. le Curé, il est devenu le plus malheureux des maris. Il adore sa femme, sa chère Laure ; Laure l'aime-t-elle ?

On a pu en juger, en le voyant réduit à partir comme il était entré. Laure l'aimait, et beaucoup, en signant au contrat, en disant oui, à la Mairie ; à l'Eglise en tendant son doigt mignon à l'anneau nuptial. Mais dès le lendemain du mariage elle est entrée dans une atonie glaciale.

Rien ne la touche. Madame Montgaillard, née Laure Cérisy, semble vivre dans le dégoût de tout être vivant qui l'entoure. Au logis, toujours la même attitude d'indifférence ; pas un rayon de plaisir sur ses joues pâles ; pas un éclair de joie dans ses yeux éteints à la gaité, fermés à la sympathie, ouverts au dédain pour les hommes, au mépris pour son mari. Nous venons de la voir à l'œuvre.

Pourquoi cette indifférence incompatible au cœur féminin ? Pourquoi cette froideur implacable, se demandait-on ?

« — Laure est bonne. affectueuse, aimante répétait Madame La Louvière, son amie d'enfance et de pension. Peu d'entre nous ont, autant qu'elle, désiré le mariage. Orpheline de bonne heure, et maîtresse d'une grande fortune, il fallut l'autorité et la tendresse de son oncle et tuteur. M. le notaire Pérols, qu'elle chérit infiniment, pour ne pas donner sa main dès sa première jeunesse, et pour la marier à vingt ans. Laure a vingt-six ans, un cœur chaud à l'amour, un corps délicieux pour l'inspirer, un esprit étincelant pour séduire ; et Laure pétrie de grâce, créée pour aimer, déteste, se morfond dans le dégoût chez elle, et promène dans le monde ses répugnances et son ennui. »

Pourquoi ce changement soudain ? Pourquoi cette contrainte imposée au naturel ? Pourquoi cette seconde nature de commande maintenue par une tension d'esprit effrayante ? Jamais sa volonté ne fléchit.

Dans le monde, aux repas de cérémonie, elle desserre à peine les dents, elle si babillarde jadis, avec un esprit si gentil, si alerte, si enjoué ? Un pauvre sourire effleure à peine ses lèvres toujours serrées. En soirée, au bal, elle ne danse jamais, elle qui aimait tant la danse ; elle accueille avec une indiciple répulsion les hommes que l'usage du monde et sa beauté amènent auprès d'elle, pour passer avec la durée d'un éclair. A leur approche elle se replie sur elle-même comme la sensitive au moindre souffle. Elle est jolie, mais glaçante, elle rayonne le froid.

L'accueil est si poignant qu'un homme d'esprit et des plus aimables ne put s'empêcher de dire : « Madame Montgaillard « nous arrive du pôle Nord. C'est une bien « jolie statue de glace qui ne veut pas fondre à notre soleil du Midi... »

A Suivre.

VICTOR APER

© VILLE DE SISTERON

pouviez tirer, mais vous avez à peu près contenté vos solliciteurs rapaces. Vous êtes sûrs de votre réélection. Vous devez donc me considérer comme un trouble-fête alors que je vous demande d'abandonner votre fief électoral. Pardonnez-moi, mais j'insiste et je signe :

A. THOMAS,
Publiciste

UN FILS PRÉVOYANT

Nous lisons dans l'*Echo de Paris* :

Le hasard fait souvent bien les choses et pour vous en donner une preuve nouvelle, je vais vous dire le résultat d'une interview que mon directeur de l'*Echo de Paris* vient de me prier d'aller faire dans le quartier Saint Sulpice.

Mme Glantenet est établie 21, rue Cassette, à Paris. Elle tient un établissement de marchand de vins et restaurant. Depuis quelques années elle était extrêmement malade. Des maux d'estomac affreux la faisaient constamment souffrir. Elle perdait l'appétit et ne pouvait digérer le peu qu'elle absorbait. Sa faiblesse était telle que tout travail lui était devenu impossible ; des sueurs subites envahissaient tout son corps et de violents maux de tête l'accablaient. En outre, elle était perclue de douleurs rhumatismales qui commençaient à lui enlever l'usage de ses jambes.

Malgré les remèdes employés, le mal empirait et la pauvre malade se désespérait. En janvier 1896, elle fut terrassée et dut s'aliter. Trois mois durant, elle garda le lit et, préoccupée de ses affaires, son moral lui-même fut sérieusement atteint.

Un jour, son fils mit la main sur une brochure illustrée de vignettes sur lesquelles il jeta curieusement les yeux. En lisant quelques passages du texte, son attention fut tout à coup attirée par un chapitre où la maladie de sa mère était traitée tout au long et dans lequel était relatée la guérison complète d'une personne qui avait fait usage des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams.

Sans perdre de temps, il porta à sa mère le petit opuscule. Elle lut et relut l'article indiqué par son fils, et une lueur d'espoir lui passa devant les yeux. Elle se procura des Pilules Pink et suivit le traitement indiqué. O merveille ! Quinze jours après, ses sueurs avaient disparu et un semblant de forces revenant, elle pouvait se lever. Une semaine plus tard elle marchait et travaillait dans sa chambre Le mieux était accentué. Les maux de tête et d'estomac avaient disparu et les douleurs rhumatismales diminuaient sensiblement. Les progrès du rétablissement furent si rapides, qu'au bout de peu de temps elle put descendre et se livrer à ses occupations habituelles. Elle avait pris sept boîtes de pilules Pink.

Je suis heureuse, me dit Mme Glantenet, et me sens revivre, je travaille sans fatigue et si mes rhumatismes se font encore quelquefois sentir, je suis convaincue de les voir disparaître en continuant mon traitement. — Ce qui me navre, ajouta-t-elle, quand je pris congé d'elle, c'est que je rencontre quelques incrédules. Mais je saurai bien les convaincre et leur persuader que c'est bien aux Pilules Pink que je dois ma guérison.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink obtiendront les meilleurs résultats Elles ne sont pas seulement efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—)o(—

Avis. — Les jeunes conscrits du canton de Sisteron (âgés de 50 ans) appartenant à la classe 1866, qui désirent participer au banquet fraternel qui aura lieu le jeudi gras 25 du courant, sont priés de se faire inscrire au plutôt au café Clergue.

La classe 1865 peut y participer. La liste sera close le 22 courant.

—)o(—

Le journal artistique et littéraire *LA GRISETTE* commence la publication d'un nouveau roman de M. Antonin Reschal, intitulé VACASSE, illustrations de V. Schusler. C'est une importante étude psychologique qui passionnera, au plus haut degré, tous ses lecteurs. *Ce journal est en vente dans les gares et chez les libraires, et coûte 10 centimes.* La première partie de cette œuvre inédite est envoyée gratuitement. Ecrire au Directeur du journal, 10, rue des Martyrs, Paris.

--)o(—

M. Sextius Michel, Maire du XVme Arrondissement de Paris, et Président des Félibres Parisiens, nous adresse le sonnet suivant, que nous nous faisons un vrai plaisir d'insérer, comme tout ce qui touche à la mémoire de notre ami regretté :

A Pau Areno

Aro que li rai de la glori
Enlusisson toun front béau,
E que l'Oulimpe aguste e siau
T'a dubert sa porto d'evori,

Tu que toun amo èro un mirau
De pouésio e de belori,
Counsecrarai à ta mémori
Moun dariè sounet prouvençau.

Es uno flour de la Durènço
Que ma devoto souvenenço,
O mestré, te porge à soun tour.

D'autri flour saran pu poulido ;
Deguno n'oura sa sentour :
Es dins moun cor qu'es espelido.

Sextius Michel.

—)o(—

ÉTAT-CIVIL
Du 12 au 19 Février 1897

NAISSANCES

Reymond Ferdinand - Elie-César. — Lieutier Claire - Louise - Henriette. — Chalvignac Edme-Louis.

MARIAGES

Entre M. Roland Antoine-Lucien-François, maçon, et Mlle Blanc Emilie-Aspasie-Mitre.

M. Armand Hippolyte-Eugène, cultivateur et Mlle Lieulier Pauline Honorine.

M. Bernard Joseph-Etienne, cultivateur, et Mlle Fabre Augustine Gabrielle.

DÉCÈS

Astier Jeanne-Rosalie, épouse Astier Auguste 74 ans. — Gulician Magdeleine. — Richaud Auguste 85 ans.

—)o(—

Sucrerie d'Orange. — AVIS. — Les propriétaires qui désirent souscrire pour la culture de la betterave à sucre, peuvent s'adresser dès aujourd'hui pour les prix et conditions à M. P. Marneffe, qui leur donnera tous les renseignements concernant cette culture.

—)o(—

Tous les Dimanches au Café Clergues
HUITRES et CHOUCROUTTE

—)o(—

Position d'assurée à personnes actives. Voir à la quatrième page l'annonce A GARCIN.

—)o(—

AVIS

M. Chauvet a l'honneur d'informer le public, qu'à la suite de l'incendie qui a détruit son atelier (Avenue de la Gare) il s'est installé de nouveau, rue de l'Evêché, ancienne maison Girard, tonnelier.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

CARNAVAL DE NICE DE 1897

Train de Plaisir de **Paris** et de **Lyon** à **Marseille** et à **Nice**

Séjour facultatif à Marseille. — 6 jours à Nice
Prix du Voyage (aller et retour) : de Paris, 90 fr. en 2e classe, 60 fr. en 3e classe ;
De Lyon, 50 fr. en 2e, 30 fr, en 3e.

ALLER : Départ de Paris — le 24 Février à 10 h. 43 m. ; Départ de Lyon — le 24 février à 9 h.45 s. ; Arrivée à Marseille — le 25 février à 4 h. 17 m. ; Départ de Marseille le 25 février à 4 h. 27 m. ; Arrivée à Nice le 25 février à 9 h. 11 m.

RETOUR : Départ de Nice le 3 Mars à 11.50 m. ; Arrivée à Lyon 4 Mars à minuit 53 ; Arrivée à Paris le 4 Mars à midi 30.

NOTA. — Les voyageurs auront, à l'Aller, la faculter de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires (sauf les express) pendant les journées des 25 et 26 fevrier. Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice. mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

On pourra se procurer des billets pour se train de plaisir, tant à Paris qu'à Lyon, à dater du 1er février.

Pour plus de renseignements voir les affiches publiées par la Compagnie.

Chemins de fer de Paris a Lyon à la Méditerranée

CARNAVAL DE NICE
Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re classe de Nevers à Nice

Valables pendant 20 jours y compris le jour de l'émission

viâ Clermont-Ferrand, Nimes Marseille	137.10
viâ Saint-Germain des Fossés, Nimes, Marseille	139.45

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque période.

Billets délivrès du 16 au 28 février 1897 inclusivement et donnant droit à un arrêt en route, tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Nevers.

CARNAVAL DE NICE
Tir aux Pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de 1re classe de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble à Nice

Valables pendant 20 jours y compris le jour de l'émission.

LYON. . . .	Viâ Valence, Marseille.	96,57
St-ETIENNE	Viâ Lyon, Marseille . .	106f 35
	Viâ Chasse, Marseille .	99f 95
GRENOBLE	Viâ Aix, Marseille. . .	88f 85
	Viâ Valence Marseille .	95 40

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours moyennant un supplément de 10 0|0 pour chaque période.

Billets délivrés du 16 au 28 février 1897 inclusivement et donnant droit à un arrêt en route, tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurér des billets et des prospectus détaillés :

A Lyon, à la gare de Lyon-Perrache ainsi qu'aux agences Lubin, Lyonnaise de Voyages et à la Société française des Voyages Duchemin ;

A Saint Etienne et Grenoble, à la gare

MAISON RECOMMANDÉE

RESTAURANT - AUBERGE
LIEUTIER dit CHABRILLON

Rue Font-Chaude, Bourg Reynaud
SISTERON

Prend des pensionnaires à partir de **45** francs.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 17 Février 1897

Touten les places étrangères sont en reprise et nos rentes participent largement à la reprise : 3 0|0 102,35, 3 1|2 0|0 105,10.

Le Serbe 4 0|0 remonte à 64,20 Dans le groupe des Sociéiés de Crédit, le Crédit Foncier reprend le cours de 700.

Le Comptoir National d'Escompte oscille de 564 à 565.

Le Crédit Lyonnois regogne du terrain à 770.

La Société Générale est demandée à 512,50.

L'action du Bec Auer enregistre de nombreux achats de 835 à 940.

L'obligation de la Compagnie Centrale des Allumettes rapporte 25 fr. net : c'est un titre recherché. Il cote entre 475 et 480 fr.

Dans ces temps troublés, les capitaux de placement se portent, de préférence, sur les valeurs tranquilles comme la Délégation unifite de la Compahnie Générale Française d'Electricité et de Force qui reste ferme à 300 fr. Ce titre remboursable à 400 fr. rapporte 12 fr. net de tout impôt, c'est donc du 4 0|0 bien net, avec une marge de remboursement de 100 fr.

Les obligations de la Compagnie de Voitures l'Urbaine remboursables à 500 fr. sont fermes à 380 et 385 fr. Le 26e tirage semestriel aura lieu le 4 mars.

Le rapport du Manager de la Barberton Estatas pour le mois de Décembre contient des détails intéressants sur l'avancement de travaux de cette mine ; les derniers échantillons prélevés ont donné une moyenne de 15 dwts 3 gr. et 21 dwts 16 gr.

Au 31 décembre 1896, le montant des assurances souscr tes par la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie a atteint, depuis sa fondation qui date de 1818, le chiffre de 2 milliards 128 millions. Dans le même espace de temps, la même Cie a constitué soixante-trois millions de rentes viagères. Son fonds de garantie est actuellement de 660 millions.

Les Chemins Français sont en reprise.

Contenant et Contenu

Avec ses trois princes Congolais depuis si longtemps populaires, la boîte de *Savon du Congo* peut sembler moins élégante que certaines autres ; mais son contenu est parfait pâte et parfum sont exquis, et cela vaut mieux que des cartonnages plus riches avec des savons inférieurs.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX, de Madame S·A·ALLEN

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.
Il fortifie et embellit la chevelure.
Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU, Mercerie-Parfumerie rue Porte de Provence.

Étude de Me Charles BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ à Sisteron
Successeur de Me CHARNIER

VENTE
SUR SURENCHÈRE
Après Licitation

Il sera procédé le DIX MARS mil huit cent quatre-vingt-dix sept, jour de MERCREDI, par devant M. GIRARD, juge commissaire à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au Palais de Justice à Sisteron, à la vente au plus offrant et dernier enchésisseur, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Piégut, canton de Turriers, arrrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

LOT UNIQUE

Tout un domaine situé situé sur le territoire de la commune de Piégut, aux quartiers et lieux dits : Blache Basse, Larigner, la Charrière, le Vallon, la Sartande, la plus basse Sartande, Champ de Roumiou, les Forests, Champ de dessus maison, Champ de dessous maison, Preyre Andrieu, Daramiane, Daraniant, le Grand Pré, le plus bas Tras le Serre, le Forest, Chenevière de Pré Garnier, Terre Guillon, le Pré Garnier, Tras le Serre, les Combes, compris sous les numéros 387 section B, 760, 761, 762 section B, 1270. 1275, 1276 section B, 1219 section B, 1326 section B, 1333 section B, 1330, 1334, 1335 B, 1329, 1331, 1332, 1309 B, 1359, 1398, 1399, 1400, 1401 section B, 1418 section B, 1427 section B, 1513 section B, 1450 B, 1454, 1455, 1456 section B, 1602, 1603 section B, 1519, 1520 section B, 1620 section B, 1522, 1524 section B, 1448, 1449, 1457, 1468, 1459 section B, 116, 117 B.

Mise à Prix : Rrois mille cinq cents francs, ci . . . . . 3500 francs

Ce domaine avait été adjugé à l'audisnce du trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à Me Bontoux avoué, qui par déclaration au Greffe, déclara avoir surenchéri pour le sieur François Philip propriétaire à Piégut.

Suivant déclaration faite au Greffe le huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistrée, le sieur Barnaud Louis propriétaire à Piégut ayant Me Bontoux pour avoué, a surenchéri d'un sixième les immeubles dont s'agit, adjugés en bloc à l'audience du trois février 1897 et en a porté le prix au chiffre porté ci-dessus.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BONTOUX, avoué à Sistenon, surenchérisseur.

Sisteron, le 17 février 1897.

C. BONTOUX.

Enrrgistré à Sisteron, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, f· 68 ce 1. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

CORBEL.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me L. GASSIER,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses Alpes)
Successeur de Me ESTAYS

VENTE
PAR LICITATION

Il sera procédé le DIX MARS mil huit cent quatr -vingt-dix-sept, à DEUX HEURES DU SOIR, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Sisteron, au Palais de Justice à Sisteron, par devant M. AUDIÈVRE, juge-commis, à la vente aux enchères publiques, des Immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir des communes de Peïpin et de Sisteron.

DÉSIGNATION
DES IMMEUBLES A VENDRE

I. — IMMEUBLES
Sis dans la Commune de Peïpin

PREMIER LOT

Un domaine d'un s ul tènement appelé Banastier ou le Verger, sis dans la commune de Peïpin au quartier du Jabron, comprenant maison d'habitation élevée d'un premier étage avec écurie, grenier à foin et loge a cochons, terres labourables et vagues, bois, prés naturels, jardins, vignes, arbres fruitiers, en grande partie arrosable, portée au cadastre en la section A, sous les numéros 166, 167, 164. 165, 20, 21, 22, 23p,, 23p., 18, 19, 14, 13, 15, 16, 17, 25, de la contenance approximative de treize hectares vingt-cinq ares soixante-douze centiares, touchant dans son ensemble : La rivière du Jabron à l'Est, Nevière au Sud, Parraud, Giraud et Propriété désignée au quatrième lot au Nord.

Mise à Prix : Deux mille francs, ci. . . . . 2,000 francs.

DEUXIÈME LOT

Une Propriété arrosable en nature de jardin appelée l'Iscle, même terroir, même quartier, portée au ca lastre en la section A, sous les numéros 3p., 4p., de la contenance approximative de huit ares, tonchant : au Sud, Parraud ; au Nord, Giraud ; Ouest, canal du Moulin ; Est le Jabron.

Mise à Prix : Quarante francs, ci. . . . . 40 francs

TROISIÈME LOT

Une Propriété arrosable en nature de jardin appelée Banastier, même terroir, même quartier, portée au cadastre en la section A, sous les nuros 3p., 4p., de la contenance approximative de huit ares, touchant : au Sud, Giraud ; au Nord, Parraud, à l'Ouest, Giraud ; à l'Est, le Jabron.

Mise à Prix : Quarante francs, ci. . . . . 40 francs.

QUATRIÈME LOT

Une Propriété en nature de terre labourable, vague, bois taillis, appelée Champ de Calisson, située même terroir, même quartier, portée au cadastre en la section A, numéro 6 et 7p., de la contenance approximative de un hectare dix-neuf ares cinquante un centiares, touchant : au Sud, le Domaine du premier lot ; à l'Ouest, Parraud ; au Nord, Giraud ; à l'Est, Giraud et Parraud.

Mise à Prix : Vingt francs, ci. 20 fr.

CINQUIÈME LOT

Une propriété en nature de bois taillis, essence chêne, située terroir de Peïpin, appelée Champ dou Vanaïre, touchant : Est, Roux ; Ouest, Parraud ; Sud, Biens Communaux de Peïpin, portée au cadastre en la section A, sous le numéro 34, de la contenance approximative de un hectare cinq ares soixante-seize centiares,

Mise à prix : Quinze francs, ci. 15 fr.

SIXIÈME LOT

Une propriété en nature de terre inculte et bois taillis essence chêne, située même terroir, appelée Le Jas, portée au cadastre en la section A, sous le numéro 27 du plan, de la contenance approximative de soixante ares quarante centiares, touchant : à l'Ouest, Mademoiselle de Castellane ; au Nord, Biens Communaux de Peïpin, Au Sud, Poirot ; à l'Est, Biens Communaux de Peïpin.

Mise à Prix : Dix francs, ci 10 francs

SEPTIÈME LOT

Une propriété en nature de vague et bois taillis, située même terroir, appelée L'Aran, de la contenance approximative de deux hectares vingt quatre ares soixante-dix-huit centiares, portée au cadastre en la section A sous le numéro 271 du plan, touchant : au Nord, Nevière ; Midi, Heyriès ; Ouest, Truchet.

Mise à Prix : Quinze francs, ci. 15 fr.

HUITIÈME LOT

Une propriété en nature de vague et bois taillis, située même terroir, appelée Tron de Banastier, de la contenance approximative de un hectare neuf ares quarante-deux centiares, portée au cadastre en la section A, sous les numéros 105 et 106 du plan, touchant : au Sud, Mage : à l'Ouest, Biens Communaux de Peïpin ; à l'Est et au Nord, Guigues.

Mise à Prix : Dix francs, ci. 10 fr.

II. — IMMEUBLES
Sis dans la commune de Sisteron

NEUVIÈME LOT

Propriété en nature d'olivette, située au quartier Montgervi, confrontant : au couchant, le Jabron ; au Levant, Biens Comm unaux de Sisteaon, d'une contenance approximative de quatre-vingts ares.

Mise à Prix : Cinquante francs, ci. . . . . 50 francs

DIXIÈME LOT

1° Blache au quartier de Sambuc, à Chapages, portée au cadastre sous le numéro 264p. de la section E, confrontant : au Nord, Giraud : au Sud, Parraud ; à l'Est, Giraud ;

2° Blache au quartier de l'Adrech, à Chapages, portée au cadastre sous le numéro 264p. de la section E, confrontant : de l'Ouest, Giraud ; du Nord, de l'Est et du Sud, Parraud.

Mise à Prix : Cent francs, ci. 100 fr.

Après la vente en détail les immeubles ci-dessus seront réunis en un seul bloc sur la mise à prix formée par le total des adjudications partielles et conformément aux indications portées au cahier des charges.

Ces immeubles dépendent des successions confondues de Victor-Antoine DRAC et de Jeanne-Brigitte PAREAUD, épouse du dit DRAC, en leur vivant, propriétaires domiciliés et demeurant aux Bons-Enfants, commune de Peïpin. Ils sont indivis entre les sieurs : 1° Lucien DRAC ; 2° Marcelin DRAC ; 3° Baptistin DRAC ; 4° La dame Marie-Jeanne DRAC, épouse BERTOLOTO, tous ci-après désignés.

La vente en a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron, en date du treize janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, contradictoirement rendu, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête des sieurs Lucien, Marcelin et Baptistin DRAC, propriétaires, tous domiciliés et demeurant aux Bons Enfants, ayant Me G \SSIER pour avoué

Contre la dame Marie-Jeanne DRAC, épouse BERTOLOTO, domiciliée et demeurant avec son mari aux Armands, commune de Mison, et le dit BERTOLOTO, propriétaire en sa qualité de mari, ayant Me BEINET pour avoué.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Pour renseignements voir au greffe le cahier des charges

Sisteron, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L. GASSIER.

Enregistré á Sisteron, le neuf février mil huit cent quatre-vingt dix-sept, folio 66, case 16. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

CORBEL.

Étude de Me Charles BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ à Sisteron
Successeur de Me CHARNIER

VENTE
DE
BIENS DE MIMEURS

Il sera procédé le MERCREDI DIX MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, et par devant M. AUDIÈVRE, juge, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Valbelle, canton de Noyers, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

PREMIER LOT

Maison, grenier, sol à Aco de Richaud, numéros 639, 640, 641, 642, 643, section C.

Mise à prix : Cent francs, ci . . . . . 100 francs.

DEUXIÈME LOT

Bouironne, labour, gravier, numéros 726, 727 et 728 section E, contenance quarante quatre ares trente centiares.

Mise à prix : Cent cinquante francs, ci . . . . . 150 francs.

TROISIÈNE LOT

L'Iscle, labour, gravier, numéros 100 et 102 section A, contenance douze ares trente cinq centiares.

Mise à prix : Soixante francs, ci . . . . . 60 francs.

QUATRIÈME LOT

Vigne de Mouret, labour, vague, numéros 322 et 323 section B, contenance dix ares cinquante un centiares.

Mise à prix : Dix francs, ci . . . . . 10 francs.

CINQUIÈME LOT

Quinson, vigne et labour, numéros 472, 473 section B, contenance trente un are seize centiares.

Mise à prix : Vingt francs, ci . . . . . 20 francs.

SIXIÈME LOT

Lespinasse, bois taillis, numéros 1612 section B, contenance un hectare vingt-trois ares trente centiares.

Mise à prix ; quarante francs, ci . . . . . 40 francs.

Après la vente en détail il sera procédé a la vente en bloc sur la mise à prix formée par le total des adjudications partielles.

Ces immeubles dépendent de la succession de Rosalie Réal, veuve Reymond en son vivant propriétaire à Valbelle. Ils seront vendus en exécution d'un jugemenn rendu par le tribunal civil de Sisteron aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal par Me BONTOUX avoué.

La vente aura lieu en présence du subrogé tuteur, du mineur, ou lui dûment appelé.

Sisteron, le 17 février 1897.

C. BONTOUX.

Enregistré á Sisteron le dix-huit février 1897, f° 67 ce 24. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris,

CORBEL.

Étude de Me HEIRIÈS
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE DE MEUBLES
Par autorité de Justice
APRÈS DÉCÈS

Il sera procédé le MARDI DEUX MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, aux Bons-Enfants, hameau de la commune de Peïpin, devant la maison de la campagne appelée le Verger, dépendant de la succession de M. Victor Antoine DRAC, en son vivant propriétaire, demeurant aux Bons-Enfants, quartier du Jabron, par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, à la vente des capitaux, meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de M. DRAC, sus-nommé, consistant notamment en ;

Tables, Chaises, Pendule, Commodes, Batterie de Cuisine, Lits, Graines, Pétrin, Outils de jardinier, Carrottes, Pommes de terre, Foin, Paille, engrais, Charrue, Charrettes, Porcs, Chèvres, Mule, etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de première instance de Sisteron, en date du neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

Elle sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

Les adjudicataires paieront le cinq pour cent en sus de leur prix, pour frais à leur charge.

Sisteron, le 18 février 1897.

HEIRIÈS.

---

57 années de succès
60 récompenses dont 17 dipl. d'honneur
17 médailles d'or.
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix, exposition univ. de Bordeaux 1895
Hors concours, Membre du Jury,
Exposition Rouen et Momtpellier 1896, etc.
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul alcool de Menthe véritable)
Souverain contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements ; excellent aussi pour la toilette et les dents.
Exiger le nom de RICQLÈS

Avis au Public

M. L. ROUBAUD, horloger-électricien, informe le public qu'il met en vente des **Lampes Electriques**, même provenance que celles de la Compagnie d'éclairage au prix de **1 fr. 50** pièce.

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.
Fournitures Générales pour Maçonnerie

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON
Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS
Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & E. TRIDON, Ingénieur-Constructeur
Direction : 17, rue du Louvre, PARIS

Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru.
ulfate de strontiane.
Blancs impalpables *pour Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPÈDES PEUGEOT

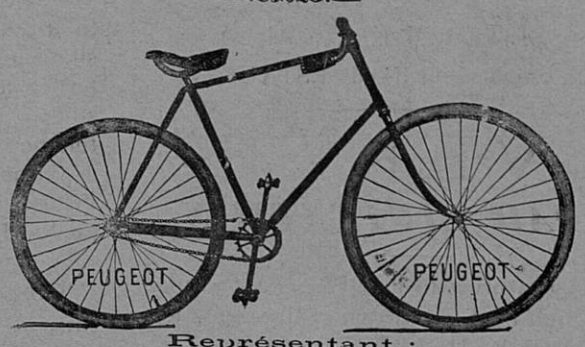

Représentant :

HENRI MARTEL
Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — Prix : 2f50 le Flacon
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

OUI OUI
LA VICTORIEUSE
EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR
TEINDRE SOI-MÊME
En toutes Nuances — Essayez-là
PAQUET Pr 10 LITRES
40c.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)
Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincailliers
OUI OUI

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE.
DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echtillons gratis.*

MERCERIE BONNETERIE
HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODÉRÉS

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ
est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.
Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Parc-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTION
L. LEON
Maitre-Charpentier, maison Armand, route de Noyers **SISTERON**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

LA BEAUTE DE L'EPANOUISSEMENT

réside plus dans la santé que dans la forme. Un visage épanoui avec de belles couleurs rosées ne fait pas craindre la maladie. Cela tient à ce que la chair et les couleurs saines sont l'indice d'un état favorable du grande fluide vital, le sang. Si toutes les personnes anémiées, phtisiques, maigres, émaciées, pâles, prenaient de

L'Emulsion Scott

pour nourrir leur sang, ces affections seraient certainement moins fréquentes. **L'Emulsion Scott** est mieux qu'un mode agréable d'ingestion de l'Huile de Foie de Morue ; elle contient encore des Hypophosphites et combine les principes essentiels de nutrition du sang. Elle donne du muscle, des forces, des couleurs et de la vitalité.

J. DELOUCHE, Phen., 2, Pl. Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. 3 fr. et

---

Gazette des Chasseurs
Directeur : Emile BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

MACHINES A COUDRE
De Tous Systèmes
Bicyclettes en Tous Genres
ATELIER DE RÉPATIONS

Vente et Location de Mandolines
Prix Très Réduits

L. ROUBAUD
HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON

A. GARCIN
Propriétaire AUX MILLES, près Aix

HUILE D'OLIVE

LA MAISON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Appointements Fixe et Commission

PAIX, JOIE, ELEGANCE, BEAUX-ARTS
LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM
LA FAMILLE
500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS
(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON
Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES **CUSENIER**
A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER
TONIQUE. **LE SEUL VRAI** APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER
NATURELLE
A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL
Garantis pur Raisin
Depuis 30 FRANCS et au-dessus

E. SARLIN
Rue Saunerie, SISTERON.

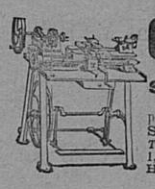

OUTILLAGE INDUSTRIEL & D'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à DECOUPER
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour Métaniciens, Menuisiers, Tourneurs, etc., Amateurs. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (35 pages 1,200 gravures) Fco 0,85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTEUR BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions de *PARIS 1889-1891-1894-1897*

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON